

558

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 558 11 septembre 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi

Le temps du réalisme

Il y a peu, au chapitre de l'aide au développement helvétique, les milieux patronaux et bourgeois n'entraient même pas en matière lorsqu'on leur représentait que l'aide publique consentie par notre pays était misérable: pour eux, seuls étaient à prendre en considération les millions additionnés de l'aide publique et des investissements privés, tour de passe-passe qui leur permettait de porter la Suisse dans le peloton de tête du classement mondial établi à ce chapitre. Et longtemps cette sinistre astuce suffit à clore le débat.

Aujourd'hui, on consent à changer de ton. Ecoutez le commentaire de la très patronale Société pour le développement de l'économie suisse à propos du nouveau «message» sur la coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en voie de développement (26.8.1980): «Les efforts déjà déployés par la Suisse dans ce domaine ne doi-

Souvent patron varie...

On se souvient qu'un des défauts majeurs de l'initiative sur la participation, aux yeux du patronat helvétique, c'était la possibilité laissée aux fonctionnaires syndicaux de représenter les salariés au sein des organes à créer dans les entreprises.

A l'époque, ce ne furent que poignantes professions de foi anti-bureaucratiques et plaidoyers pour un dialogue direct, sans intermédiaire, avec les travailleurs immédiatement concernés.

vent pas nous faire oublier que notre pays, avec ses prestations actuelles en matière d'aide publique au développement, se montre encore fort peu généreux, ce qui lui vaut d'être critiqué tant par les pays en développement que par les autres pays industrialisés qui offrent une aide plus substantielle.»

Mea culpa honorable? Si peu! Car tout est dans la justification de ce changement de cap officiel; nous citons encore: «La Suisse doit tenir compte des critiques, ne serait-ce que parce que ses relations commerciales avec les pays du tiers monde ne cessent de se développer. Les producteurs suisses ont besoin des matières premières du tiers monde et les produits que nous exportons contribuent au développement de celui-ci. Le bien-être de la Suisse va dépendre de plus en plus du pouvoir d'achat des pays du tiers monde et de leur prospérité (...).»

Les mots ne sont plus les mêmes, mais le fond est immuable: il s'agit maintenant de rentabiliser l'aide dite publique, qu'on ne peut décentement maintenir au niveau le plus bas, à la manière des investissements privés. On s'«aide» d'abord soi-même, tout le reste n'est que littérature.

Cela, c'était bon pour la Suisse.

En Grande-Bretagne, Nestlé a été amené à refuser de rencontrer une délégation de la Fédération des travailleurs des transports et de l'industrie (TGWU) tant que celle-ci comprendrait des porteparole élus par les délégués d'atelier.

Le TGWU cherchait à organiser cette rencontre pour discuter de la politique de la société, en particulier en matière d'investissements, de fermetures d'ateliers et de transferts de production.

Pour Nestlé Grande-Bretagne, les permanents syndicaux sont les seuls interlocuteurs valables.

On se réjouit à l'avance du prochain débat sur la participation.

Editeur et aussi patriote

... De nouveau, j'aurais préféré parler d'autre chose...

L'ennuyeux, en vieillissant, c'est que d'une certaine manière, on se trouve de plus en plus seul: Hermann Hauser, l'éditeur de la *Baconnière*, est mort.

Il y a des éditeurs, j'imagine, qui éditent parce qu'ils aiment la littérature, ou la peinture, ou la philosophie. Il y en a d'autres, et par exemple Mermod, qui éditent parce qu'ils aiment les beaux livres. C'est Mermod, je crois, qui disait vouloir éditer des livres qu'on achèterait non pas parce qu'ils seraient de tel ou tel auteur, ou traiteraient de tel ou tel sujet, mais parce qu'ils seraient édités par Mermod!

Il me semble que Hauser, lui, éditait par une sorte de patriotisme (ça paraît fou, en 1980...): tel livre, dont il était à peu près assuré qu'il ne se vendrait pas, ou qu'il se vendrait mal — mais c'était un livre écrit par un auteur d'ici, ou bien c'était un livre qui lui paraissait importer à la Suisse. Alors, c'était son honneur de le publier.

(Naturellement, avec de tels principes, on ne fait pas fortune!)

On allait à Boudry, on pénétrait dans une espèce de terrier, une sorte de dédale demi-souterrain, dont les locaux et les passages étaient encombrés d'une quantité incroyable de livres: on le trouvait, presque squelettique, fumant ses éternelles «boyards», — chose remarquable: ayant toujours le temps d'accueillir celui qui venait, de lui consacrer une heure, de parler...

Voici une dizaine d'années, il avait songé à remettre — il allait tout de même sur ses septante ans. Il avait renoncé, parce qu'il n'avait pas alors trouvé de successeur disposé à poursuivre selon les mêmes principes, qui lui faisaient mépriser délibérément le succès, et les best-sellers, et les modes...

N'empêche qu'il a trouvé moyen de publier une collection poétique — ça ne se vend pas, la poésie — où l'on rencontre quelques-uns des meilleurs poètes romands: Gilbert Trollet (disparu lui aussi voici quelques semaines...), Vahé Godel, Vio Martin... Je cite au hasard, au gré de la mémoire¹. Et à côté de ceux-là, quelques-uns des grands contemporains: c'est à la Baconnière que les gens de ma génération ont découvert Saint-John-Perse (*Exil*), Supervielle, Aragon, Jouve, Pierre Emmanuel, Loys Masson. Il est vrai qu'il avait su se faire assister d'Albert Béguin, plus tard de Marc Eigeldinger. N'empêche qu'il a trouvé également moyen de faire paraître une collection de critique et d'érudition — tenez, par exemple tout récemment, une «formidable» étude d'André Allemand sur *L'Œuvre romanesque de Nathalie Sarraute*...

SUISSE

Le lourd héritage des ménagères

90 francs d'amende et 100 francs de frais de justice pour chacune des sept jeunes Biennoises convaincues d'«infraction à la loi sur la scolarité obligatoire», en l'occurrence de boycottage et d'appel au boycottage d'un cours ménager obligatoire: le jugement prononcé le 28 août dernier par le juge Rieder dans la salle de la Cour d'Assises à Bienne a fait grand bruit dans la Suisse entière.

Finalement, les positions étaient parfaitement claires.

L'une des accusées devant le tribunal: «Le cours ménager doit devenir mixte et facultatif. Le contenu actuel de l'enseignement est totalement dépassé.» Une autre des accusées: «J'ai choisi la voie de l'illégalité parce que c'est le seul moyen d'être entendu et de changer quelque chose.»

En quelques mots, de son côté, l'avocate des jeunes femmes résumait l'enjeu de l'«affaire»: «Le

N'empêche qu'il a édité les livres de Bonjour sur la neutralité et les Mémoires de Humbert-Droz.

Et tout cela sans beaucoup d'aide, car s'il éditait admirablement, il diffusait mal, ou était mal diffusé, étant assez réfractaire à ce que Rolland a nommé «La foire sur la place»! En bref, il ne savait pas se pousser.

A sa famille, dont on espère qu'elle pourra poursuivre une œuvre irremplaçable, plus que cinquantenaire, toute notre sympathie.

J. C.

¹ On n'en finirait pas de détailler les richesses d'un catalogue étonnant, avec des collections comme «Etre et penser», «L'Evolution du monde et des idées», «Histoire et société d'aujourd'hui», «Le Passé présent» ou «Les Cahiers du Sud». Et encore des noms, Buenzod par exemple, le travail de Stelling Michaud...

partage des tâches ménagères n'est plus, depuis longtemps déjà, une exigence formulée par une minorité de la population.» Et encore: «La poursuite juridique des sept accusées est contraire à l'article 4 de la Constitution fédérale qui garantit à chaque citoyen suisse l'égalité devant la loi.»

Le juge, lui, n'avait qu'à apprécier le manquement à une loi scolaire datant de 1952, dans la perspective, il est vrai, d'une modification du cours ménager en question prévue pour la fin de l'année prochaine: «Tout le monde sait qu'il faut changer cette loi. Ce n'est toutefois pas à moi qu'il appartient de jouer les arbitres et de la changer», pouvait conclure le magistrat (propos fidèlement rapportés par l'hebdomadaire gratuit local «Biel/Bienne» (4.9.1980).

L'ÂME HELVÉTIQUE

A juste titre, les «boycotteuses» auront provoqué la sympathie générale.

Ce qui est particulièrement impressionnant, c'est que leur combat, à la fois voué à l'échec sur le plan légal, au moins dans l'immédiat, touche probable-

ment aux tréfonds de l'«âme» helvétique: la place de la ménagère, la répartition des rôles dans le couple, il y a là un héritage beaucoup plus pesant qu'on pourrait le supposer. C'est ce qu'a admirablement mis en évidence Geneviève Heller au long des quelque 250 pages, documentées jusqu'à plus soif, de son bouquin paru aux Editions d'En bas (Lausanne 1979 — case postale 304, 1000 Lausanne 17), «Propre en ordre», «Habitation et vie domestique 1850-1930, l'exemple vaudois», ou «Comment le peuple suisse, aussi sale qu'un autre en 1850, a fait l'apprentissage de la propreté, de la discipline, du respect de l'ordre établi».

HYGIÈNE ET MORALE

Ici, pour mémoire, nous ne résistons pas à quelques citations, toutes rapportées dans la somme publiée — elle devrait traîner dans toutes les cuisines suisses romandes!

Journal de la Société vaudoise d'utilité publique (G. H.: «Ce journal est destiné avant tout aux classes supérieures, les classes populaires, dit-on, suivant plutôt les exemples pratiques données par les premières»), septembre 1901 («L'enseignement ménager à l'école primaire»): «*A vrai dire, et sans la moindre mégalomanie, la science du ménage, comprise dans son acception la plus large et au sens le plus élevé du mot, est à la base des sociétés, instrument de mieux être, outil d'hygiène, agent de concorde et de moralité (...). Tant vaut la femme, tant vaut la famille et la société.*»

Congrès international d'Enseignement ménager, 1908: «*Nous expions gravement la faute, sinon plus, le crime social, d'avoir sacrifié la femme aux intérêts de l'industrie, et de l'avoir arrachée au foyer pour en faire «l'ouvrière». La manufacture a tué l'épouse et la mère, c'est-à-dire ce qu'il y a de meilleur, de plus doux et de plus fort dans l'humanité. Nous souffrons de cet attentat et nous en périssons, si nous ne nous hâtons pas d'y porter remède.*»

Toujours l'esprit du premier Congrès international d'Enseignement ménager de 1908 tenu à Fribourg, dont la principale revendication avancée fut: faire de l'enseignement ménager, une discipline obligatoire et gratuite, dispensée à toutes les jeunes filles, et particulièrement à «celles du peuple»: «*La classe ouvrière constitue sans contredit le rouage par excellence de la grande machine humaine. Plus ce rouage fonctionnera régulièrement, facilement et sans secousses, plus le fonctionnement de l'organisme tout entier sera régulier, facile et harmonique. (...) Et puisqu'il est impossible que la classe ouvrière puisse trouver en elle-même les matériaux nécessaires à sa propre réédification, il appartient aux pouvoirs publics d'assumer la tâche de les lui fournir et de diriger l'œuvre nouvelle (...). La véritable école ménagère, la seule possible et réellement profitable, c'est l'école primaire (...). Car l'école primaire est la seule pour ainsi dire que*

puissent fréquenter les enfants des classes laborieuses; c'est la seule d'ailleurs qu'on puisse, au besoin, leur imposer.» (L. d'Artaud, «*La Ménagère*», dans le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, avril 1891).

Et encore E. Cheysson, «Responsabilité morale de la femme», au Congrès de 1908: «*L'enseignement ménager n'apparaît plus comme une collection de recettes et de tours de main culinaires, ou comme la préparation à une besogne prosaïque et asservissante; mais il donne aux jeunes filles, avec les notions pratiques dont elles ne sauraient impunément se passer, le goût de leurs occupations et leur en révèle la beauté; il les accoutume à réfléchir et à placer l'idéal de leur vie là où il doit être; il est pour elles un levier d'instruction professionnelle, de formation morale, d'éducation sociale.*»

1908-1980: il y a un peu plus de septante ans.

A SUIVRE

Lu dans la vitrine d'un antiquaire de Monthey une proclamation du 30 janvier 1839 de l'Assemblée constituante du canton du Valais au Peuple valaisan et noté le passage suivant: «(...) L'établissement d'une route communiquant directement avec le canton de Berne devra aussi former l'une des préoccupations de la législature, pour faciliter l'écoulement de nos produits agricoles...».

* * *

Admirez cette manière d'aborder la politique internationale: «Quand les Boliviens arrêtent un processus de désagrégation économique et sociale à la chilienne, mouvement encouragé de Washington par un sectaire baptiste dont le frère, minus habens, trafique avec un schizophrène pervers (renvoi au bas de la page: le diagnostic est, on s'en souvient, du président Sadate et concerne le colonel Kadhafi), il faut bien que l'Organisation des Nations Unies se saisisse de l'affaire pour juger et condamner cette grave atteinte aux droits des peuples à disposer d'eux-mêmes.» L'auteur de ce mor-

ceau est Michel de Preux. Il s'agit d'un article intitulé «Veulerie occidentale» dans le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» du 1^{er} septembre.

* * *

Les organisations progressistes POCH font la leçon à leurs alliés. Sur le plan national, ils font remarquer qu'ils ont récolté les 40 000 signatures promises pour l'initiative visant à assurer des places de travail et ils rejettent la responsabilité de l'échec sur le Parti du travail et sur le Parti socialiste autonome tessinois. Sur le plan bernois, ils rejettent l'échec de l'initiative pour la démocratisation des forces motrices bernoise sur l'Alternative démocratique, sur le PSA du sud du Jura et sur des groupes anti-atomiques. En revanche, l'initiative scolaire bernoise ayant abouti avec 13 000 signatures du POCH et un millier du Parti socialiste autonome du sud du Jura, les progressistes en tirent la conclusion qu'une action résolue exige la pleine participation de tous les intéressés. Les organisations visées sont évidemment d'un autre avis, ce qui ne va probablement pas faciliter «l'unité d'action» à l'avenir.

Soins à domicile: urgents depuis vingt ans

Mettez-vous le doigt sur l'importance des dépenses dites de «santé»? Vous ne rencontrerez partout que hochements de tête affirmatifs et propos angoissés sur l'impuissance générale à maîtriser ce problème. Dans un certain sens, cette inquiétude largement ressentie est un progrès: il y a seulement dix ans, les craintes des spécialistes qui voyaient s'amorcer la spirale des coûts ne soulevaient pratiquement aucun écho dans l'opinion. Il n'est pas certain pourtant que l'heure soit à un profond accord pour un véritable changement de cap dans ce secteur critique de la politique sociale: l'inquiétude s'évapore lorsque des cas concrets viennent à être discutés, on n'imagine guère les limites à poser au pouvoir médical, la santé n'a toujours pas de prix si les souffrances d'un proche sont en jeu. Pourquoi en serait-il autrement, du reste? L'ennui, c'est que cette ambiguïté largement présente en chacun de nous, malade ou futur malade, nourrit l'immobilisme des structures des soins, la conservation des privilèges attachés à un secteur professionnel réputé intouchable, une gestion irrationnelle des fonds publics à bien des égards.

C'est patent, ce climat contradictoire freine la mise en œuvre des réformes les plus élémentaires, celles dont on se gargarise depuis des années sans que les réalisations pratiques répondent vraiment aux professions de foi, toutes, bien sûr, plus flamboyantes et bien intentionnées, plus officielles les unes que les autres.

1% DES DÉPENSES

Pour aujourd'hui, un seul exemple. Dans quels termes n'a-t-on pas vanté, et cela ne date pas d'hier, les soins à domicile?

Or, mis à part quelques expériences systématiques

dignes du plus grand intérêt (cf. page suivante, le Centre lausannois des soins à domicile), la priorité absolue est portée sur le développement hospitalier. Une petite comparaison chiffrée donnera une idée de la politique suivie jusqu'ici: selon les spécialistes Gygi et Henny, les services d'aide et de soins à domicile représentent 1% du total des dépenses de santé en Suisse alors que 7% des fonds sont consacrés à la construction hospitalière...

Un tel constat impose de reprendre rapidement la réflexion à la base. Aujourd'hui, tous les spécialistes semblent d'accord pour admettre des mérites précis à ces fameux soins à domicile. Récapitulons brièvement pour garder à l'esprit l'importance de l'enjeu:

VERS L'HUMANISATION...

c'est la garantie d'une humanisation des soins dispensés dans le cadre de vie naturel du malade, réponse à des aspirations qualitatives dans le contact entre soignants et soignés;

c'est le maintien à domicile de personnes handicapées, et plus particulièrement des gens âgés, réponse à l'isolement des générations;

c'est la continuité des soins (entourage, médecin, services collaborants);

c'est souvent la proximité des parents ou des proches;

c'est une souplesse accrue des interventions socio-médicales;

c'est l'occasion du développement de l'aide bénévole solidaire et des relations de voisinage.

Et comme si cela ne suffisait pas, l'essor des soins à domicile favoriserait, à n'en pas douter, une diminution des investissements affectés aux établissements hospitaliers.

Revenons ici au Centre lausannois des soins à domicile et à quelques calculs avancés tout récemment par Pierre Gilliard sur l'activité de cette institution. Le diagnostic global: «En évitant, différant ou raccourcissant des séjours hospitaliers et des placements de malades en institution, ce centre

économise l'occupation d'environ 150 lits, généralement pour des cas «lourds».

Et puisqu'il faut bien parler «gros sous», voici de quelle façon on parvient à la conclusion que les soins à domicile «sont au moins deux fois moins cher que l'institutionnalisation correspondante»: «(...) La construction de 150 lits d'établissements médico-sociaux coûte, actuellement, environ 22 millions. Les dépenses d'exploitation annuelles, au prix journalier d'environ 85 à 90 francs, représentent environ 4,5 millions; il faut ajouter à cette somme le service de la dette (intérêts des emprunts et amortissement), soit environ 1,5 million, compris dans les comptes des pouvoirs publics (subventions), soit un total d'environ 6 millions. Le fonctionnement du Centre lausannois des soins à domicile a, lui, nécessité 1,7 millions en 1979. Certes, pour établir une comparaison valable, il faut ajouter à cela les honoraires des médecins traitant les malades, les prestations des services collaborant. Mais le centre n'a pas seulement évité des hospitalisations; il a fourni maintes autres prestations ambulatoires...»

Ce constat sera encore affiné. Il semble pourtant d'ores et déjà que la démonstration sera confirmée dans le détail: quand les malades veulent et peuvent rester à domicile, grâce à la collaboration de l'entourage et d'autres services, les soins à domicile, outre leurs qualités humaines reconnues, ont des avantages évidents sur le plan de la gestion de la santé.

DES ARGUMENTS FLUCTUANTS

Qu'on s'entende bien: il ne s'agit pas de rayer les hôpitaux de la carte! Seule une certaine population de malades — elle ira en croissant, avec l'augmentation de l'espérance de vie — est concernée par les soins à domicile.

Cela dit, les obstacles demeurent. Et tout d'abord cet immobilisme traditionnel, garant de la préservation des privilèges. Puis, l'augmentation prévue de la densité médicale. Mais aussi toute une argumentation qui se développe dans la foulée de

l'«hospitalo-centrisme»¹ ambiant: dans les années soixante, ce sont les milieux hospitaliers eux-mêmes qui plaidaient pour les soins à domicile, stigmatisant «l'encombrement des lits par des malades les occupant abusivement», dénonçant l'occupation inadéquate d'équipements coûteux; aujourd'hui, dans ces mêmes milieux, on entend l'argumentation inverse: les lits existant, il s'agit de les rentabiliser!

POUR UN CHANGEMENT DE CAP

En définitive, ces fluctuations pénibles des spécialistes prouvent une chose: ce n'est pas d'un replâtrage dont la politique de la santé a besoin, mais d'une modification profonde des perspectives.

Le replâtrage, ce serait conserver les distorsions existantes, et, pour ne fâcher personne, procéder à des mesures linéaires: pour dégager les fonds indispensables à la mise sur pied des soins à domicile, sacrifier également à la politique hospitalière des millions supplémentaires. En tout état de cause, c'est ce qui se passera si on poursuit sur la lancée actuelle.

Un changement de cap, c'est procéder à une allocation différente des ressources disponibles: pas de coûts qui s'additionnent, mais une adaptation progressive des structures. Ainsi, si on postule — c'est un minimum que nous proposons — que la part des dépenses pour les soins à domicile, après planification, s'élèvera de 1 à 3% d'ici cinq à dix ans, de 5% d'ici dix, au plus tard quinze ans, c'est qu'on aura parallèlement prévu une forte régression des investissements de construction hospitalière et, souligne encore Pierre Gilliland, «une diminution ou une conversion, notamment pour les besoins gériatriques, du nombre de lits d'hôpitaux généraux et psychiatriques (cette dimension-lits conditionne directement l'ampleur des services techniques)».

¹ DP 515 (27.9.1979): nous donnons-là les chiffres qui permettent d'apprécier l'explosion des dépenses d'exploitation des hôpitaux suisses.

QUARANTE PERSONNES ET 46 000 VISITES

Par exemple: le Centre lausannois des soins à domicile (Clsad). Créé il y a maintenant six ans, il emploie près de quarante personnes, avant tout des infirmières diplômées de santé publique.

Une carte de visite impressionnante: en 1979, ces infirmières ont fait 46 000 visites de malades, signalés par leurs médecins ou par des établissements hospitaliers. Des traitements occasionnels ou des visites régulières (hospitalisation à domicile): en tout, pour une année, c'est une population de 1500 malades qui a recours aux multiples services du centre (soutien de la Commune de Lausanne).

Parmi les personnes ainsi visitées, deux fois plus de femmes que d'hommes, les deux cinquièmes

DES ÉCONOMIES MAIS PAS N'IMPORTE LESQUELLES

Dans notre pays, les dépenses de santé, essentiellement consenties pour réparer la «santé dégradée», ont passé de 3 à 5% du produit national brut de 1950 à 1970. On admettra ce chiffre comme un ordre de grandeur: on connaît l'ambiguïté des estimations liées au PNB... On sait en tout cas que la croissance dans ce secteur «privilegié» n'est pas compromise à court ou moyen terme: on était déjà à au moins 8% en 1978. Les économies sont donc à l'ordre du jour; mais sont-elles consenties de façon adéquate? C'est la question qui se pose et c'est pourquoi nous mettons l'accent ici sur l'importance des soins à domicile. Car le problème est beaucoup trop complexe pour que soit appliqué le célèbre système des coupes sombres linéaires.

Bref, il est utile d'avoir à l'esprit la répartition

des malades ont plus de 80 ans (âge moyen: 77 ans); toutes les classes sociales, mais une majeure partie de faibles revenus.

L'aide apportée est bien sûr infiniment diverse, allant des soins d'hygiène à un soutien technique et moral, en passant par l'irremplaçable activité de nature psycho-sociale, entretiens avec les malades et leur entourage, par exemple. Sans entrer dans plus de détails ici, on peut légitimement admettre que le travail d'une institution¹ comme ce centre préfigure tout un pan de l'organisation des soins telle que l'imposera la pression démographique, d'ici à la fin de ce siècle: la classe des 60 ans et davantage, 16% de la population suisse en 1970, sera de plus en plus nombreuse, jusqu'à 22% en l'an 2000.

¹ On ausculte actuellement le Clsad dans les détails: l'étude a été amorcée sous l'égide de la section lausannoise de la SVRSM, puis prise en charge par le FNRS.

des dépenses de santé dans le domaine des soins médicaux et suivant les «fournisseurs». Total environ 10 milliards en 1975 (ventilation d'après Gygi et Henny, «Le système de santé», Hans Huber Verlag 1977):

	%	%	%
Exploitation hospitalière	38		
Construction hospitalière	7	45	50
Formation	5	5	
Médecins praticiens	21½		
Médecins dentistes	9½	31	32
Chiropr. phy. labor.	1	1	
Produits pharmaceutiques	10	10	10
Divers	3	3	3
Soins à domicile	1	1	1
Pouvoirs publics	4	4	4
	100	100	100

POINT DE VUE

La bataille du lac de Neuchâtel

«(...) La «bataille autour du lac de Neuchâtel», en cette période de tension internationale, vise tous ceux qui ont à cœur la sauvegarde de la paix, de la souveraineté nationale, de la neutralité et des institutions démocratiques. Nous aurons l'occasion de revenir longuement sur cet événement militaire.»¹

Près de 22 000 hommes, 3650 véhicules dont 220 blindés, 240 canons et 72 avions: l'armée suisse ne lésinera pas, au mois de novembre, pour s'offrir un exercice de «guerre totale» dans le canton de Neuchâtel et sa périphérie.

L'Etat-Major — ce dernier salon du surréalisme — veut, selon les gazettes, «procéder à l'examen d'un dispositif de combat défensif face à un agresseur, d'où qu'il surgisse».

Il est donc nécessaire, pour cela, de semer une pagaille monstre dans tout un canton, de l'assourdir jusqu'à la nausée, de l'empuantir, d'en défoncer les chemins, de paniquer et les

oiseaux et les enfants, puis de consoler les populations à coups de concerts de musique militaire.

A l'avance, on apprécie: on croyait ce genre de manifestation réservé aux pays du Pacte de Varsovie. Des questions, pourtant, se posent: pourquoi les autorités militaires, pour faire plus vrai, n'instaurent-elles pas la loi martiale, des tribunaux d'exception, un gouvernement exclusivement militaire?

Pourquoi pas de vraies bombes, pendant qu'on se trouve à examiner le «dispositif de défense», pourquoi pas quelques exécutions sommaires pour faire réfléchir les récalcitrants?

Il s'agit bien de «sauvegarder la paix», non?

Mais attendons: ce sera pour le prochain exercice.

*

J'oubliais: une douzaine d'hélicoptères participeront également à cet exercice de guerre.

Question: combien d'hélicoptères faudrait-il — par exemple dans la Corne de l'Afrique — pour transporter médicaments et vivres aux milliers de réfugiés terrés dans des coins inaccessibles?

Est-ce qu'une douzaine ferait l'affaire?

On s'interroge.

Presse et radio seront mises à contribution pour défendre, illustrer et même coordonner l'opération. Pas pour annoncer que deux milliards d'humains ne disposent que difficilement d'eau potable.

Qu'est-ce que vous croyez? Pas le temps de rigoler.

*

L'Islande a des volcans et des geysers. Mais pas d'armée.

Elle n'en a jamais eu.

Les Islandais sont pourtant bien vivants. Comme c'est curieux.

De quoi les joueurs de cartes peuvent-ils bien parler?

On s'interroge.

*

Que veulent-ils *se prouver*, nos traîneurs de sabres, en mettant sur pied un grand jeu de méchants Indiens et de gentils cofbois?

Qu'ils en ont?

Comme ces automobilistes ou ces motards auxquels un carburateur sert de canaux déférents?

L'état militaire serait-il le dernier stade de dégradation des fonctions érotiques?

On s'interroge.

PRESSE

A l'est de Lausanne

Le «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais» continue sa progression. Le récent contrôle de tirage l'amène à près de 40 000 exemplaires, ce qui confirme son cinquième rang dans la presse romande, après trois quotidiens du groupe Lousonna et «La Tribune de Genève».

Le quotidien valaisan est-il tenté de déborder en terre vaudoise? Poser la question, c'est y répondre, lorsqu'on note l'existence de deux rédactions cha-blaisiennes, l'une à Monthey et l'autre à Aigle,

ainsi que la publication régulière, dans le memento, d'informations sur Aigle et Bex.

Une savoureuse petite «guerre des rédacteurs» anime du reste la vie de cette région «frontalière»; dernier épisode: le passage d'un rédacteur du «Nouvelliste» à «L'Est vaudois», le journal montreuvisien profitant de l'occasion pour étoffer sa rédaction spécialisée dans l'actualité d'Aigle et environs (ces dernières années, on avait enregistré des transferts dans l'autre sens, la prospérité du «NF» séduisant, semble-t-il, les journalistes).

Les moyens engagés par le «Nouvelliste» dans cette lutte d'influence n'empêchent pas, jusqu'ici, «L'Est vaudois», héritier du «Journal de Montreux», de la «Feuille d'Avis d'Aigle» et du

«Courrier de Leysin», d'affirmer ses positions puisque son tirage (11 250 ex.) a plus que doublé par rapport à celui de l'ancien quotidien strictement montreuvisien. Dans ce cas aussi, le contrôle du tirage de ce printemps a permis de constater une hausse appréciable par rapport au tirage de 1977.

En revanche, le troisième quotidien rhodanien paraissant à l'est de Lausanne, la «Feuille d'Avis de Vevey», plafonne depuis quelques années et s'éloigne même légèrement des 10 000 exemplaires qui auraient pu être un objectif en 1974. Son rédacteur en chef est aujourd'hui démissionnaire.

Faudrait-il plus de couleurs pour animer ce journal ou une zone de diffusion plus vaste? Le fait reste que «L'Est vaudois», imprimé en offset, a aussi

LE POINT DE VUE DE MARTIAL LEITER

Et pour terminer: le tunnel routier du Gothard.
On a les «Concorde» qu'on peut.

Bien le bonjour chez vous, tout de même.

Gil Stauffer

PS. La Fédération suisse de Go n'a toujours pas
décidé de me nommer président d'honneur à
vie. Quels ingrats. Certes, je ne le lui ai pas
demandé. On a sa fierté, voyons.

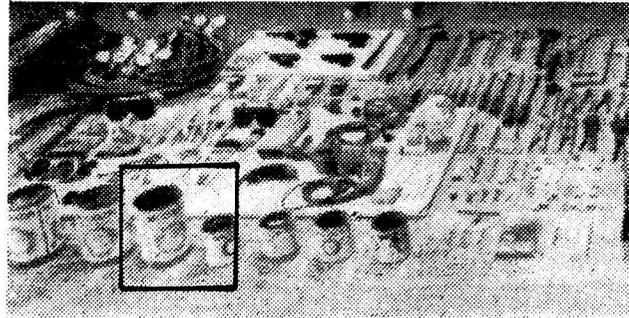
PPS. J'utilise, de temps en temps, une vieille
énorme machine à coudre de marque (alle-
mande?) Koch, dont la navette se déplace laté-
ralement en va-et-vient. Les aiguilles (pour tra-
vaux de sellerie ou connexes) vont peut-être me
manquer. Alors, personne ne sait où je pourrais
en trouver? Merci.

¹ «Feuille d'Avis de Neuchâtel» (6/7.9.1980)

bonne allure que le «Nouvelliste et Feuille d'Avis
du Valais» dont la maîtrise des procédés modernes
d'impression fait depuis longtemps l'admiration
des spécialistes.

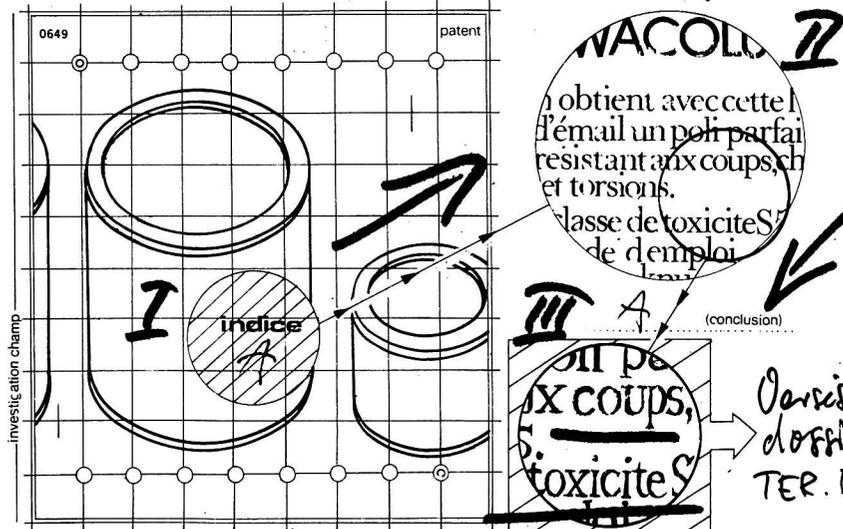
La presse régionale trouve-t-elle un nouveau souf-
fle? C'est en tout cas une condition «sine qua
non» de sa survie¹, pourvu que les publicitaires
veulent bien lui accorder une chance.

¹ Va-t-on par ailleurs vers une certaine forme de collabo-
ration entre «petits»? Voyez par exemple l'apparition,
sans coup férir, d'une page «culture» entière de «L'Est
vaudois» dans le «Journal de Nyon» (22.8.80), lui aussi,
dans sa zone de diffusion, aux prises avec des «géants»,
de «La Suisse» à «24 Heures», lui aussi remarquable-
ment dynamique sur le plan technique.



TOP
SECRET

(motif) *Mnt. tarroniste* 29.8.80 Nyon
suspect surface indice *A* (report)



Dans le an...
dossier 730
TER. B.R. 730

Un avocat arrêté: le flair de la police

Pourquoi votre TV locale est muette

On ne le dira jamais assez: l'approche économique d'un problème a quelque chose de sain, qui désinhibe et dessaoule à la fois. La perversion intervient quand on en reste à une approche primitivement matérielle; mais en elle-même la perception des rapports de force décrits par les économistes peut faire prendre conscience de faits et d'interdépendances auparavant dissimulés par le discours idéologique. Il suffit de penser aux apports, récents mais déjà précieux, de l'économie dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

C'est désormais le tour de la culture, ou plus précisément des industries culturelles, sur lesquelles plusieurs études récentes ont livré des informations nouvelles¹. Dans le genre, l'ouvrage de Patrice Flichy, intitulé *Les industries de l'imaginaire — pour une analyse économique des medias*² fera date, par l'impassibilité de ses constats, et aussi par l'attention minutieuse qu'il voue à la réalité des chiffres, des organigrammes et des contrats. Dans l'audiovisuel comme ailleurs, business is business, — n'en déplaise à M. McLuhan perdu dans sa galaxie.

Il y a tout dans le livre de Flichy: les origines (américaines bien sûr) de la publicité à la radio, la courbe des ventes mensuelles de Tino Rossi, les comptes des majors companies d'Hollywood, le taux de rentabilité de RTL, les luttes pour le monopole du tube-couleur, les marges bénéficiaires dans les surfaces sensibles, la campagne-éclair des Japonais dans le matériel hi-fi, etc.

¹ Voir notamment Armel Huet e.a.: *Capitalisme et industries culturelles* (Grenoble, 1978) ou Armand et Michèle Mattelart: *De l'usage des medias en temps de crise* (Paris, 1979). Sans oublier le n° 18 (avril 1979) de la revue *Autrement*, intitulé «La culture et ses clients».

² Presses universitaires de Grenoble (Institut national de l'audiovisuel), 1980, 277 p. Fr.s. 23.20 pour ceux qui n'ont ni le temps ni l'occasion de courir les librairies françaises.

Très intéressant aussi, le chapitre sur «Les deux cents familles de l'audiovisuel». Superbe de retrouver, à tous les coins du marché et des finances, les groupes Philips et ITT, princes de toutes les électroniques (ci-contre l'organigramme de Philips).

Les conclusions de Patrice Flichy s'accrochent comme le reste à la vraie réalité, laquelle n'incite guère à un optimisme délirant: la révolution de l'audio-visuel n'a pas eu lieu, le vidéo-disque joue l'Arlésienne, la vidéo conviviale est demeurée un rêve. Ni la télédistribution ni le super-8 n'ont pu

établir une communication active, mais ils ont efficacement augmenté la diffusion des media de masse. Et voilà pourquoi votre télé locale demeure muette, alors que s'épanouissent Philips, Sony, Warner, CBS et autres Europe 1.

Plutôt que d'un questionnaire pas très honnêtement formulé et d'une liasse de documents non traduits en français, c'est de l'ouvrage de Flichy que M. Schlumpf aurait dû accompagner sa lettre aux «milieux intéressés» concernant la demande de concession de Tel-Sat.

LES TENTACULES DE PHILIPS

